



Desarrollo sostenible de las pesquerías artesanales en el Arco Atlántico

Compte-rendu du groupe de travail «Indices de prix»

October 2010



ATLANTIC AREA Transnational Programme
ESPACIO ATLÁNTICO Programa Transnacional
ESPACE ATLANTIQUE Programme Transnational
ESPAÇO ATLÂNTICO Programa Transnacional



Union
européenne
Fonds FEDER

*Investir dans notre futur
commun*

Compte-rendu du groupe de travail du 16 février 2011, Nantes

*Claire-Marine Lesage*¹
*Pierrick Ollivier*²
*Laurent Baranger*¹
*Patrice Guillotreau*³
*Nicolas Rautureau*³

¹Réseau d'informations et de Conseil en Economie des Pêches (RICEP)

²Capacités SA, filiale privée de l'Université de Nantes

³Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes



LEMNA
*Laboratoire d'Economie et de
Management de Nantes Atlantique*

Recommended citation:

Lesage, C.M., Ollivier, P., Baranger, L., Guillotreau, P., Rautureau, N., 2010. Compte-rendu du groupe de travail du 16 février 2011, Nantes. *RICEP Report of Projet PRESPO*, pp. 8.

Introduction

Sont rappelés en introduction les objectifs du projet PRESPO-Optimisation commerciale coordonné par le Ricep, ainsi que l'organisation du travail définie avec le comité de pilotage selon 3 axes et sur 3 espèces pilotes (baudroie, sole, langoustine). Pour répondre aux objectifs des axes 2 (Analyse des réseaux sociaux et formation des prix du poisson) et 3 (Risques de prix: mise en place d'indicateurs de prix à la première mise en marché), le Ricep s'appuie sur les compétences de l'Université de Nantes à travers la prestation de la société Capacités, filiale privée de l'Université, et du Laboratoire d'Economie de Nantes.

La réunion de travail "Indices de prix" du 16 février a essentiellement porté sur l'axe 3. Les objectifs opérationnels de cet axe de travail portent sur la proposition d'indices de prix représentatifs du marché physique pour les 3 espèces pilotes et sur la réflexion avec les opérateurs professionnels sur les différentes utilisations de ces indices de prix.

1. Les utilisations possibles d'un indice:

En effet, plusieurs utilisations et outils pourraient être envisagés se basant sur les indices de prix, notamment:

- *Un suivi conjoncturel de la filière de commercialisation:*

La comparaison des indices de prix et des moyennes mobiles à court et moyen termes permet de détecter les tendances à la baisse ou à la hausse des cours du marché, ainsi que les retournements de tendance. L'analyse est plus pertinente que le simple suivi du prix moyen quotidien parfois très volatile et qui traduit une situation de marché au jour J et non une tendance.

Un des opérateurs présents précise que les tendances observées par espèce avec un suivi sur 2 ans sont assez infallibles, avec des tendances sur du long terme toujours parallèles, que ce soit dans l'espace ou dans le temps, et qui permettent d'anticiper le marché. Par ailleurs, il observe une certaine inertie des prix lorsque la tendance est à la hausse, les prix montent plus vite qu'ils ne rebaissent. Le marché, infléchi en cas de hausse des prix, est difficile à remettre à niveau. Si les prix dépassent le seuil psychologique admissible du consommateur, il y a un réel risque de geler la demande. A contrario, lorsque les prix sont à la baisse, la demande et le potentiel de vente n'ont pas de limite, les acheteurs sont nombreux à acheter un produit à bas prix qu'ils jugent comme une «bonne affaire».

- **La détection et l'anticipation des crises par la mise en place de systèmes d'alerte:**

De tels systèmes existent déjà dans d'autres filières alimentaires et sont notamment diffusés par le Service des Nouvelles des Marchés pour les fruits et légumes¹. Ils permettraient de détecter et de signaler auprès des instances du secteur les situations de baisse conjoncturelle ou de prix anormalement bas.

- **L'élaboration d'outils prévisionnels:**

Les prévisions seraient établies à partir des séries d'indices de prix calculés les années précédentes. Concernant les systèmes prévisionnels d'apports, un des participants précise que dans certaines halles à marée, la prévision des apports est effective à J-7: en effet, dans certains cas, les bateaux doivent respecter un cahier des charges limitant la durée de leurs marées à une semaine. Les bateaux informent ainsi chaque jour la halle à marée des quantités capturées. Au-delà d'une marée il semble difficile de prévoir les quantités futures. Un autre participant rajoute que, compte-tenu des règles biologiques d'une espèce et des règles du marché correspondant, il lui semble possible d'avoir une prévision d'apports et de marché sur 1 mois.

- **l'utilisation de l'indice de prix comme référence:**

Cette utilisation pourrait s'envisager dans une logique de contractualisation ou de prévente d'une certaine quantité de produits (volumes) à un instant t ou sur un pas de temps défini.

- **la mise en place de mécanismes de couverture financière:**

Ce système assurantiel permettrait aux opérateurs d'éviter les valeurs extrêmes à la hausse ou à la baisse.

¹ Pour en savoir plus: <http://www.snm.franceagrimer.fr/cgi-bin/cgiaccueil> (rubrique «Indicateurs de marché» → «En savoir plus»): Les indicateurs de marché sont rapidement apparus comme le seul outil adapté et disponible pour définir les situations de crises conjoncturelles. Aussi, conformément à l'arrêté du 24 Mai 2005 fixant les modalités d'application de l'article L.611-4 du code rural, la valeur quotidienne d'un indicateur de marché est publiée si elle est inférieure d'au moins 18% par rapport à la moyenne des indicateurs de marché observés lors des périodes correspondantes des cinq dernières campagnes, à l'exclusion des deux périodes au cours desquelles les indicateurs ont été respectivement le plus bas et le plus élevé. Conformément à ce même arrêté, l'indicateur de marché du jour relève une pratique de prix anormalement bas lorsqu'il est inférieur de 25% à la moyenne décrite ci-dessus, voire une situation de crise lorsque l'indicateur de marché se situe en dessous de ce seuil durant un nombre de jours consécutifs défini par l'arrêté. Ces indicateurs ont fait l'objet de nombreuses présentations par le Service devant les publics divers (colloque, réunions professionnelles...) ainsi que d'articles dans la presse spécialisée. Après une campagne de fonctionnement, la méthode est en cours d'évaluation et des améliorations pourront être apportées en 2006.

Sur ce dernier point, deux marchés de produits aquatiques ont notamment développé des marchés à termes:

- la crevette congelée commercialisée sur le marché d'Osaka: produit d'élevage, dont on peut prévoir les volumes de production, produit transformé et stockable;
- le marché FISHPOOL du saumon: produit d'élevage.

Cette utilisation de l'indice, effective pour d'autres secteurs alimentaires (céréales notamment), semble moins probable à appliquer au secteur des produits de la pêche, au vu des volumes nationaux débarqués. Cependant, une réflexion pourra être menée dans le cadre de PRESPO sur la faisabilité d'un tel système sur des produits destinés à la transformation et peut-être à une échelle européenne.

2. Les qualités d'un indice:

Un indice de prix de qualité doit respecter plusieurs points fondamentaux, notamment:

L'indice doit être robuste, c'est-à-dire représentatif du marché physique. Il doit être neutre et non manipulable par les opérateurs qui l'utilisent. Ceux-ci en connaissent le mode de calcul. Sa mise à jour doit être régulière afin qu'il soit représentatif du marché physique. Sa publication doit être périodique et continue.

3. Elaboration d'indices de prix:

Les premiers résultats des travaux en cours pour l'élaboration d'indices de prix pour la baudroie sont présentés :

- Données utilisées:

La base de données utilisée est la série 2002-2009 des données de débarquements en halle à marée (Données RIC fournies par France Agrimer), dont les valeurs non-utiles ou aberrantes ont été supprimées. Les données correspondant aux critères T (taille) et P (présentation) ont été harmonisées pour l'ensemble des halles à marée.

- Modes de calcul:

Plusieurs modes de calcul peuvent être envisagés. La comparaison des différents modes de calcul fait ressortir la moyenne pondérée variable comme l'indice qui serait le plus pertinent en termes de représentativité du marché physique. Cette moyenne correspond à une

moyenne des prix moyens observés quotidiennement dans les criées, pondérés par la part en volume de chacune des criées. En effet, la moyenne des prix moyens surestime le prix observé sur le marché physique, à l'inverse la moyenne pondérée à poids fixe le sous-estime (poids fixe correspondant à la part en volumes de la halle à marée calculée sur l'année précédente). Un opérateur présent estime que la pondération est un point délicat: en effet, la modification de tendance d'une halle à marée dont le poids serait important peut modifier la tendance de l'indice sans que les autres halles à marée ne connaissent la même situation. C'est l'une des questions auxquelles la phase de test (Cf. §5) devra permettre de répondre, notamment pour valider la représentativité des indices.

Une autre question porte sur la suppression ou non des valeurs extrêmes. Le calcul de l'indice global baudroie (tous TPQ confondus) fait apparaître des valeurs extrêmes qui sont liées le plus souvent à des petits volumes commercialisés, par exemple sur des journées comme le samedi, dont la plus grande partie est constituée par de la baudroie en queue. Le calcul de la moyenne annuelle ou de moyennes mobiles en est donc surévalué. Les opérateurs présents proposent un écrêtage de ces valeurs.

- Résultats obtenus sur la baudroie et choix des combinaisons ETPQ:

Les analyses conduites sur la baudroie sont présentées afin de déterminer quelles sont les combinaisons ETPQ à utiliser pour le calcul d'indices de prix. La baudroie est à plus de 80% débarquée en Bretagne, avec la place du Guilvinec qui est prédominante. La présentation vidée (code 120) est la plus courante, bien que quelques halles à marée semblent spécialisées sur la baudroie en queue (Boulogne, Dieppe, Fécamp, Grandcamp, Le Croisic et Port de Bouc) mais il s'agit de petits volumes et la queue de baudroie représente à l'échelle nationale à peine 1% des volumes débarqués. Le groupe de travail propose de ne conserver pour le calcul de l'indice que la présentation vidée, la queue de baudroie restant un produit anecdotique à la première mise en marché.

En termes de qualité, la qualité A représente 85% des volumes nationaux. La qualité E est quasi exclusive pour certaines halles à marée et elle correspond à certains métiers et à des marchés destinataires très spécifiques. Les opérateurs présents suggèrent de ne pas agréger les qualités A et E dans le calcul de l'indice. Le groupe de travail propose de travailler essentiellement sur la baudroie de qualité A.

Remarque: Il serait intéressant de voir l'évolution de la part de la baudroie de qualité E et de qualité A dans les débarquements pour voir s'il y a une amélioration de la qualité depuis 2002.

La série 2002-2009 de l'indice global baudroie (moyenne pondérée à poids variable, tous ETPQ) montre que la moyenne en euros courants est restée approximativement à un niveau constant: les prix observés n'ont étonnamment pas connu d'inflation.

La concurrence accrue sur un marché qui s'est internationalisé pourrait expliquer ce constat. Ainsi il faudrait comparer l'indice de prix national à ce qui se passe sur le marché international. Les quotas fixés au niveau européen peuvent aussi fortement impacter le marché international et par conséquent la formation des prix au niveau local. Sur cette question il est possible de travailler avec les indices quotidiens du marché de Rungis qui sont représentatifs de ce qui se passe au niveau international. De plus, il serait intéressant de comparer l'indice de prix à la première mise en marché avec le prix du produit fini expédié par les premiers acheteurs, qui lui a du subir l'inflation.

Concernant les tailles, le groupe de travail valide pour le calcul de l'indice l'agrégation des tailles 1 et 2 dont les niveaux de prix sont à peu près équivalents et qui sont fortement corrélées. La taille 3 et la taille 4 auront leur propre indice.

- **Points validés:**

Le groupe de travail valide les choix suivants:

- Le calcul d'un indice national ou façade PRESPO, quotidien (du lundi au vendredi sauf samedi et jours fériés);
- Les combinaisons ETPQ retenues sont: baudroie vidée qualité A tailles 1&2 / taille 3 / taille 4.

Un travail identique devra être conduit sur la sole afin de déterminer les combinaisons ETPQ et le niveau géographique pertinents. Le cas de la langoustine sera plus complexe car les données RIC ne sont pas suffisamment fiables pour distinguer langoustine vivante et langoustine glacée sur la série RIC 2002-2009.

4. Les utilisations des indices:

Deux exemples d'utilisations sont présentés:

- ***Le suivi conjoncturel:***

Il se base sur une analyse chartiste telle que développée sur les marchés financiers: la comparaison de l'indice de prix quotidien, de la moyenne mobile à 7 jours (court terme) et de la moyenne mobile à 30 jours (long terme), permettent de suivre les tendances à la hausse ou à la baisse. A noter que les périodes de 7 ou 30 jours ont été ici fixées arbitrairement pour construire l'exemple: elles seront retravaillées pour être mieux représentatives des phases de marché de l'espèce et du produit ETPQ considéré.

- ***La mise en place d'un système d'alerte:***

Dans les exemples présentés, le prix moyen de référence est le prix mensuel calculé sur les 5 dernières années. Lorsque l'indice de prix quotidien est 10% inférieur au prix de référence, on considère qu'on est en situation de crise conjoncturelle. Si l'indice de prix est 25% inférieur au prix de référence, on considère qu'il s'agit d'un prix anormalement bas. Le système d'alerte permet d'enregistrer et de diffuser l'information pour les périodes de crise conjoncturelle et de prix anormalement bas.

A noter que les valeurs de 10 et 25% ont été ici fixées arbitrairement et qu'elles seront réévaluées pour le cas spécifique de la baudroie et de la sole. Le groupe de travail souligne que la valeur de seuil de 10% est beaucoup trop faible pour parler de crise conjoncturelle. Il est essentiel que ce système soit calibré de façon à éviter qu'une situation de crise conjoncturelle ou de prix anormalement bas n'affectant qu'une seule halle à marée ne se répercute dans le calcul de l'indice et ne soit diffusée comme alerte. Cette crainte rejoint la question de la pondération des halles à marée dans le calcul de l'indice. Une solution serait de plafonner la pondération de façon à éviter qu'une halle à marée ne pèse un poids trop important. Il serait aussi intéressant de diffuser en même temps que les alertes sur les prix la part des volumes partis au retrait.

- ***Points validés:***

Ces deux utilisations ont suscité l'intérêt des opérateurs présents. Toutefois elles nécessitent d'avoir dans un premier temps un indice robuste et représentatif du marché

physique. La mise au point des ces deux outils -suivi conjoncturel et système d'alerte- pourra être envisagée dans un second temps.

5. Phase de test des indices:

Afin d'affiner le calcul des indices de prix pour les produits considérés et de répondre aux questions posées notamment en termes de pondération des halles à marée ou de stratégie d'écrêtage des valeurs extrêmes, le Ricep souhaite qu'une période de test soit mise en œuvre d'avril à septembre 2011. Cette phase de test est essentielle pour que les opérateurs s'approprient les indices et en mesurent (ou non) l'intérêt. Cette phase de test nécessite l'implication quotidienne des opérateurs de la première mise en marché:

- *Transmission des données quotidiennes:*

Le Ricep souhaite effectivement s'appuyer sur les halles à marée afin qu'elles transmettent les volumes et valeurs par ETPQ le jour de vente J (cf. tableau ci-dessous dans le cas de la baudroie) (pour produits débarqués localement et vendus aux enchères).

Notes:

- L'agrégation des tailles 1 et 2 pour le calcul de l'indice T1&T2 pour la baudroie sera procédée par le Ricep et le LEMNA;
- S'il y a différentes ventes (côtiers et hauturiers, matin et après-midi, etc.), il est possible de transmettre les données distinctes dans deux tableaux.

Informations à transmettre:

Halle à marée: _____

Jour de vente: _____

BAUDROIE	VOLUMES (en kg)	VALEURS (en €)	% VOLUMES AU RETRAIT	REMARQUES SUR LA VENTE
Taille 1, qualité A, vidée				
Taille 2, qualité A, vidée				
Taille 3, qualité A, vidée				
Taille 4, qualité A, vidée				

Les données demandées sont certes peu nombreuses, par contre il est essentiel que les halles à marée impliquées puissent les transmettre chaque jour, sans quoi il est impossible de calculer quotidiennement un indice représentatif à l'échelle nationale ou façade PRESPO.

- Diffusion de l'indice calculé et avis des opérateurs:

L'indice calculé sera diffusé le jour J ou J+1 pour avis aux opérateurs qui souhaiteront participer au test des indices (voir fiche de notation). Ces opérateurs seront les halles à marée, les producteurs représentés par les organisations de producteurs, et les premiers acheteurs en criée. Une information des prix par halle à marée pourra compléter l'indice. Les avis devront être individuels et non collectifs. Sur la base des avis individuels recueillis, le Ricep et l'Université de Nantes travailleront à l'amélioration du mode de calcul.

- Points validés:

Les opérateurs présents sont favorables pour participer à ce test et en valident le principe. Le Ricep prévoit sur le mois de mars de rencontrer d'autres opérateurs, notamment ceux impliqués dans la commercialisation de la baudroie et de la sole, afin de leur présenter le projet et de leur proposer de participer au test des indices. A noter que certains parmi eux font partie du comité de pilotage et suivent déjà le travail conduit sur les indices de prix.

La phase de test débutera au mois d'avril pour la baudroie. Pour la sole, la phase de test pourra débuter au mois de mai après validation avec les opérateurs des zones géographiques et des combinaisons ETPQ des indices à produire.

La transmission des données et la notation des indices devront être les plus optimales et les moins chronophages pour les opérateurs. Les données de volumes et valeurs par ETPQ pourront être envoyées sous le format et par le moyen qui semble le plus pertinent à chacune des halles à marée (tableau excel, document pdf, par mail, par fax...). Cette procédure de transmission des données sera précisée par le Ricep courant mars. De même la procédure de retour d'avis des opérateurs sera à redéfinir.

Pièces jointes:

- Diaporama présenté le 16 février 2011;
- fiche de notation des indices de prix par les opérateurs.